



Désolidarisation fiscale entre époux

Par **steph94200**, le **11/06/2009** à **10:03**

Bonjour,

Je suis mariée depuis mai 2008 sous le regime de la separation de biens. Mon mari est gérant d'une entreprise et moi je ne travaille pas.

Aujourd'hui, mon mari est incarcéré en détention provisoire. Une très grosse amende ainsi qu'un redressement fiscal est à prévoir suite à l'affaire qui l'a amené devant la justice.

Un comptable m'a conseillé de procéder à une désolidarisation fiscale d'avec mon mari pour éviter tout bonnement d'être redevable au fisc de l'impôt sur le revenu qui va lui être réclamé.

Est-ce possible ? Que dois-je faire ? Quelles sont les démarches à poursuivre ?

Pour cette année, comment dois-je me déclarer fiscalement (seule, avec mon mari...) ?

Merci d'avance.